

# QUEST **apl** information

Bulletin régional hebdomadaire de l'Agence Presse Libération

REPRODUCTION ET UTILISATION DES INFORMATIONS ENTIEREMENT LIBRES...

## Du cerf pour nos vieux



(VOIR P. 22)

133

22 MARS

ABONNEMENT  
12 NUMEROS  
15,00 fr.

1,50 F

APL - 29 RUE JEAN JAURES 44000 NANTES - LIBRAIRIE 71 - TEL. 73. 82. 48

DIR : M. CLAVEL  
apl : périodique nantes cccap 54701

IMP SPE A.P.L.  
apl : périodique nantes cccap 54701

1

# AU MENU, CETTE SEMAINE

- page 2 Cantelle, en guise de bilan.
- page 3 8 semaines de grève à Saunier-Duval.
- page 4 Tréfinétaux, plainte de la direction contre 12 femmes.  
La turballe : fermeture de la conserverie. SNCF. Trignac - Sotrimec.  
Cholet : occupation chez Loiseau-Ferez (transport)
- page 5 Troisième semaine de grève chez E.R.I. (métallurgie)
- page 6-7 Ouvriers agricoles des pépinières REGENT sont en grève depuis 1 mois.
- page 8 Educateurs (?) OUI.
- page 9 Lettre à Léon. Greve des Creches.
- page 10 Opération "porte ouverte à la ferme" Orvault.
- page 11 APL-Paysans, Qu'est-ce que c'est ? (communiqué)
- page 12 Souscription du MRJC
- page 13 La greve des loyers en Cités U.
- page 14 Pétition pour Papinsky- En Bref ENIITIA et La Roche.
- page 15-16 Extraits du bulletin des travailleurs sociaux.
- page 17-18 Lettre de 3 détenus bretons.
- page 19 Un appelé brestois arrêté.
- page 20 Droit de greve et Libertés syndicales.
- page 21 La répression continue à l'armée.
- page 22 Encore une chasse à courre.

## DE QUOI S'OCCUPER

- Mardi 23 Mars Rassemblement des chômeurs pour une action immédiate cf p.7
- Samedi 27 Mars 20h30 Salle municipale de Ste Pazanne, soirée -débat organisé par le MRJC Pays de Retz avec le film "CAMARADE"
- 8 Avril Pour la constitution d'Amnesty international réunion au temple protestant pl. Edouart Normand 20h30
- 11 Avril 10h-17h Journée d'étude ouverte à tous sur "SANTE ET TIERS-MONDE" à la Pervanchere (6kms. de Sucé sur la route de Nort sur erdre. Pour tous renseignements s'adresser au Centre Nantes Tiers Monde, 9 rue des Hauts Pavés.

### L' A.P.L. RECHERCHE :

### UN LOCAL

POUR LA FABRICATION DU CANARD.

- Si VOUS CONNAISSEZ - - - -
- Si VOUS (GROUPE) ÊTES INTERESSÉ PAR UNE LOCAL COMMUN - - -

FAITES LE NOUS SAVOIR

# CHANTELLE

## QU'EST CE QUE C'EST ?

C'est une usine de femmes jeunes. A part l'encadrement, les filles sont là pour un temps assez court dû au travail à la chaîne pénible.

Elles viennent de l'école avec un C.A.P. de couture ou d'industrie d'habillement. Beaucoup sortent de l'école et ne savent pas ce que c'est une grève.

## LES RAISONS DE LA GRÈVE

Une fille licenciée à LORIENT à cause de son absentéisme et de son rendement inférieur à 100%. La grève avec occupation se déclenche à Lorient pour la réintégration de l'ouvrière. Des revendications sont ajoutées : Augmentation des salaires de 0,40 F sur taux horaire moyen de 7,89, le 13<sup>e</sup> mois, un jour payé par mois pour la garde d'un enfant malade. A Nantes, la grève démarre une semaine parès avec les mêmes revendications.

## SON DÉROULEMENT

A Nantes, débrayage de solidarité pour la fille licenciée et nous avons démarré avec la même plate-forme revendicative. Au début, la grève consistait en débrayages d'une heure. Une minorité de filles la respectait. Vu le peu de participation, il a été décidé un débrayage de 4 h le matin avec un piquet de grève. Le débrayage était alors suivi à 100%. Pour maintenir la combativité des filles nous avons manifesté à St Herblain. Le premier objectif de la grève était de tenir jusqu'à la commission paritaire. Vu la faiblesse des résultats, (2% d'augmentation) nous n'avions pas d'objectifs et beaucoup s'installaient dans la grève. P Pour faire durer la grève nous avons manifesté avec SAUNIER-DUVAL le même jour que la fonction publique. Les deux manifs se sont rencontrées, mais les déléguées ont empêché qu'on finisse la manif avec la fonction publique. Finalement, la direction nous a accordé une journée par an pour soigner un enfant malade, trois heures payées le jour de la mi-carême, 20 centimes ajoutés au prix de l'heure, 50% du salaire pour la prime de fin d'année. La reprise a été votée à bulletin secret, une quarantaine de filles étant contre cette forme de vote et pour continuer l'action.

## BILAN

Mais la grève s'est déroulée en étant décidée par les déléguées. Jamais le personnel n'a pris de décisions (pas d'A.G., pas de réunions de section). Par exemple, les délégués nous disaient : "demain nous rentrons à 9H" et dans les faits, nous ne rentrons qu'à 10 H. C'était pour forcer les filles à faire le piquet de grève. Durant toute la lutte, il n'y pas eu d'A.G. Les filles suivaient les initiatives des délégués. Pour nous faire venir au piquet, elles nous ont fait croire que des travailleurs de DUBIGEON et CARNAUD viendraient nous aider. Ils ne sont jamais venus. La seule A.G. qu'on ait eue s'est déroulée le dernier jour de la grève où les déléguées ont insisté pour nous faire rentrer, en nous disant que si au bout de la 5e semaine nous n'avions rien obtenu de plus, c'est que nous n'obtiendrons jamais rien de plus. Ils ont réussi à nous faire rentrer avec 20 centimes de l'heure sur une impression de victoire.

Il y a eu quand même des faits qui révèlent la combativité pendant la grève : un jour, au repas, certaines ont refusé de payer la nourriture qui était dégueulasse, un autre jour, alors que les secrétaires voulaient rentrer sous prétexte de faire les payes, malgré l'avis premier des délégués, les filles du piquet les ont empêchées de rentrer. Autre fait : Les paysans sont venus vendre des légumes au prix coutant, mais comme c'était le jour de la rentrée, il y a eu peu de discussions.

Correspondance Chantelle

# SAUNIER-DUVAL

## après huit semaines de lutte

Depuis le 23 janvier 1976, les travailleuses et travailleurs de SAUNIER-DUVAL sont en lutte pour l'ouverture des négociations sur les bases de leur plate-forme revendicative.

Notamment :

LES SALAIRES : Nous sommes sur le point d'être l'établissement le moins payé de la région nantaise. Pour rattraper ce retard, nous exigeons :

- 200,00 F par mois ;
- une augmentation générale de 5 % pour couvrir la hausse du coût de la vie ;
- Une clause de révision sur les bases des indices syndicaux ;
- paiement de tous les ponts.

LES AVANTAGES SOCIAUX :

- L'extension des libertés syndicales ;
- l'amélioration des conditions de travail ;
- le maintien de tous les avantages acquis, actuellement remis en cause par notre direction.

Depuis le début janvier, la direction se refuse à discuter sur le fond de notre cahier de revendications.

Par contre, depuis cette date, le chantage, le mépris et la menace sont monnaies courantes dans cette entreprise.

### OU EST LA VERITÉ

Si la Direction de SAUNIER-DUVAL ne voulait pas signer d'accord en 1976, pourquoi a-t-elle pris l'initiative de convoquer les organisations syndicales le 30.12.75 pour en discuter ?

La Direction parle de constat d'échec... Qui a pris la responsabilité de cet échec ?

### CE QU'IL FAUT SAVOIR

La masse salariale nette imposable qu'un O. S. de chez SAUNIER-DUVAL n'a augmenté en 1975 que de 4,6 % par rapport à 1974.

- Celle d'un P2 ..... de 5 à 5,5 %
- Celle d'un P3 ..... de 4,5 à 5 %

Pendant cette même période, l'indice officiel des prix a augmenté de 9,6%

EXTRAITS D'UN TRAC CGT-CFDT

### DERNIERE MINUTE

Le directeur Lock-out, chômage technique lundi mardi et vendredi pour 250 travailleurs de Saunier. L'épreuve de force commence.

## TREFIMETAUX

### Plainte de la direction contre 12 femmes

Lors de la grève de Mars-Avril 1975 à TREFIMETAUX, au bout de sept semaines, plusieurs femmes étaient venues soutenir leur mari dans leur lutte à l'appel du syndicat. Elles venaient donner réponse à la lettre que le Directeur avait adressée aux familles. Après deux refus de la part de celui-ci pour les recevoir, elles montèrent accompagnées de deux délégués pour discuter avec la direction. Un dialogue de sourds dura pendant trois heures. A la suite de cette visite, le Directeur porta plainte contre X au parquet de Saint Nazaire pour séquestration !

Quelques mois plus tard, il se portait partie civile pour être sûr qu'un jugement ait lieu. Ainsi dans la semaine du 2 au 9 mars 12 femmes ont été interrogées par le juge d'instruction de Saint Nazaire.

Dans un communiqué de Presse qu'Ouest-France n'a pas jugé bon de publier et que Presse-Océan a réduit à un entrefilet en milieu de page, le Syndicat C.G.T. de l'usine affirme :

"Leur procès est celui des travailleurs et travailleuses de l'usine... A travers cette plainte, la direction de TREFIMETAUX veut faire taire les travailleurs..."

La population de COUERON, ne peut rester insensible à cette action d'un homme qui se sert de la justice pour servir l'injustice...

Les patrons ont le pouvoir, nous avons la force, la solidarité ouvrière."

Affaire à suivre et rendez-vous peut-être au procès.

## LA TURBALLE : FERMETURE DE LA CONSERVERIE

Les trusts de la sardine vont-ils venir à bout de la dernière conserverie de la Presqu'île Guérandaise ? 110 travailleurs de l'usine, en chômage partiel depuis Août, seront licenciés si l'inspecteur du Travail confirme la décision du Conseil d'Administration de fermer totalement l'usine. Autant de débouchés retirés aux pêcheurs déjà en difficulté. (à suivre).

### SNCF

Les cheminots CGT, CFDT, FO, ont cessé le travail de jeudi 0 H à vendredi 14 H pour s'opposer au nouveau niveau (TS) qui constitue une mesure discriminatoire divisant la filière et pour un salaire minimum de 2 000 F. Ils demandent également le respect de la parité antérieure, le relèvement des niveaux, de meilleures conditions de travail et d'hébergement.

### TRIGNAC - SOTRINEC\*

Le démantèlement commence. Les meubles des ateliers, les appareils de levage et l'infirmierie ont disparu empêchant toute reconversion de l'entreprise par une autre usine ou rachat. (EX SEMI)

### CHOLET - OCCUPATION CHEZ LOISEAU-FEREZ (Transport)

Les 33 licenciés occupent les garages depuis la mise en liquidation lundi dernier pour protéger leur outil de travail jusqu'à ce qu'un plan de reclassement pour tous les travailleurs soit présenté.

## ⑤ LUTTES OUVRIÈRES.

### TROISIÈME SEMAINE DE GREVE CHEZ E.R.I.

EXTRAITS D'UN  
TRACT CGT-FSM

Le Personnel de l'Entreprise E. R. I. entre dans sa troisième semaine de grève totale pour le personnel des Ateliers.

L'horaire de cette entreprise est ramené de 47 H 50 à 42 H 50, sans compensation de salaire.

Cette réduction du temps de travail amène des pertes importantes de salaires. De plus, la Direction refuse de négocier du cahier de revendications déposé auprès d'elle; ce cahier comprenant notamment :

- La compensation des pertes de salaires ;
- Une prime de transport ;
- Application de l'Accord sur la Mensualisation ;
- Le chèque-restaurant ;
- Le 13<sup>e</sup> mois.

Après plusieurs tentatives de négociations, la Direction faisait connaître ses propositions. Cette dernière tentant de manoeuvrer en donnant d'une main ce qu'elle reprend de l'autre.

Elle propose une augmentation de 10 % pour compenser les pertes de salaires dues à la réduction des horaires.

Elle transforme la prime de transport en prime d'assiduité.

Par contre, le 13<sup>e</sup> mois (prime de fin d'année) est remis en cause.

UNE TELLE ATTITUDE EST INACCEPTABLE. (...)

CGT-FSM METALLURGIE

E. R. I. : Zone Ind. de TRENTEMOULT.  
MÉTALLURGIE 40 employés, 27 employés au Secrétariat et chefs,  
13 ouvriers (tous en grève).

Piquets de grève journaliers, avec information.  
Grève totale depuis le 1<sup>er</sup> mars.

### BÂTIMENT: MANIFESTATION MERCREDI 17 A NANTES

Echec de la commission paritaire : les propositions patronales sont identiques à celles de l'an dernier et ne permettent pas de réduire l'écart de rémunérations sur l'autre grand secteur d'activité Mét., rien pour une véritable revalorisation de la profession. Au meeting qui a suivi la manifestation, (plus de 500 personnes), les syndicats CGT, CFDT, FO ont réclamé le financement de grands travaux -hôpital Nord, Maison d'Arrêt, ponts nécessaires à la circulation- qui donnerait du travail aux salariés touchés par la réduction d'horaire.

Actuellement, 30 % des travailleurs du Bâtiment ont eu leurs horaires réduits à 40 h, avec une diminution de salaire correspondante.

## REDON : Les ouvriers agricoles des pépinières REGENT sont en grève depuis un mois

"Jusqu'à présent, Monsieur REGENT a régné "de droit divin" sur ses ouvriers, faisant le maximum de profits en accordant le minimum aux ouvriers":

- Salaire des ouvriers de 1 400 à 1 600 F par mois alors que l'heure d'ouvriers est facturée au client "travailleur hautement qualifié"... un ouvrier, 20 ans de boîte, 8,80 F de l'heure !
- Refus de compter le temps de trajet comme temps de travail... "C'est de la promenade", le patron veut faire commencer 10 minutes plus tôt.
- Les traitements insecticides sont faits sans protection, un ouvrier a dû être arrêté pendant 8 jours.
- La tenue de travail (bottes, cirés, bleus) est à la charge des ouvriers.
- C'est le licenciement d'un ouvrier qui a déclenché la grève.

Les travailleurs de ches REGENT -seul un chauffeur et deux contremaîtres ne sont pas en grève - revendiquent la réintégration du stagiaire licencié, 150,00 F pour tous, prime d'habillement de 200,00 F, 13è mois, droits syndicaux.

Le patron accordait d'abord 5 % d'augmentation. Il en est maintenant à 45 centimes (pour 90 demandés). Très brutal, il insulte les grévistes et fait la tournée de leurs familles, en préférant des menaces. Il menace de fermer la boîte, déclarant avoir perdu depuis le début de la grève 50 à 60 millions ! Si c'est vrai, c'est qu'il gagne vraiment beaucoup d'argent en peu de temps : et il ne peut pas accepter les revendications des ouvriers qui représentent pour lui 5 millions de plus d'ici la fin de l'année ! La seule raison de son refus, c'est la soif du maximum de profit !

### LA SOLIDARITE S'ORGANISE

Avec les capitaux acquis, sur le travail des ouvriers, REGENT achète 20 ha à ALLAIRE à 4 000 F l'ha : une demie ferme, plus cher que l'autre moitié de cette même ferme, empêchant un petit paysan d'acheter ou la SAFER de préempter. Il a acquis une nouvelle ferme dans des conditions douteuses, et se porte actuellement acquéreur de nouvelles fermes.

Les travailleurs de chez REGENT ne céderont pas. Ils ont organisé des collectes sur les usines de Redon. Présents dans la manifestation de soutien aux grévistes d'UNIFER, ils y ont pris la parole. Là, le contact s'est établi avec le comité de soutien de GARNIER, et avec les paysans-travailleurs de la périphérie de Redon. Les paysans (paysans-travailleurs et F.D.S.E.A.) ont entrepris des ventes directes de lait dans les cités ouvrières de Redon, au profit exclusif des grévistes, vendant ainsi près de 1 000 litres de lait, les gens

.../...

# ⑦ LUTTES OUVRIERES

.../...  
donnant en moyenne 2,00 F par litre de lait pour les travailleurs de chez REGENT.

Une manifestation de rue, un bal breton ont eu lieu sur Redon. Les ouvriers agricoles popularisent leur action dans toute la région. Un Fest-Noz de soutien a lieu Samedi 20 février à Saint Perreux, route de Ploërmel.

## UN MÊME COMBAT OUVRIERS - PAYSANS

Cette grève est sans doute la première action collective d'envergure des ouvriers agricoles dans la région. On croit souvent que la Loire-Atlantique, avec une structure globale de petites et moyennes exploitations, compte pas ou peu d'ouvriers agricoles. En réalité, cette catégorie qui constitue l'authentique prolétariat des campagnes compte 7 000 travailleurs dans le département ; la majorité dans la zone maraîchère proche de Nantes ; mais rappelons-nous le cas très récent du cumulard PASTOR à Malvil, qui tente d'opposer ses ouvriers (chantage sur l'emploi) aux paysans mobilisés contre lui. Et si l'action de chez REGENT était connue des ouvriers de chez PASTOR ?

Enfin la grève de chez REGENT intervient à Redon dans le contexte créé par le problème GARNIER, la grève d'UNIFER (le travail a repris il y a peu), les licenciements chez RICORDEL (67 ouvriers du Bâtiment licenciés, pas de chômage économique), la fermeture de NEGOBEREUF prévue pour juin, 120 personnes (rumeurs de transfert de la production sur Derval).

Comme l'a dit un paysan qui a aidé l'A.P.L. à collecter ces quelques informations :  
Redon, capitale du briquet ? Gare à la poudre !

Enquête A.P.L.  
Extraits d'un tract CFDT REGENT,  
UIB, CFDT, Comité de Soutien  
Paysans-travailleurs du Pays de  
Loire.

## CHOMEURS

### ACTION IMMÉDIATE CGT-CFDT.

Venez nombreux au RASSEMBLEMENT le Mardi 23 mars à 14h30, bourse du travail CGT rue arsène Leloup. Où le comité CGT de chômeurs et le collectif Chômeurs CFDT proposeront une action immédiate.  
ET signez la pétition ci-dessous.

AVEC LE COMITE DE CHOMEURS CGT ET LE COLLECTIF CHOMEURS CFDT,

#### NOUS EXIGEONS LA GRATUITE DES TRANSPORTS.

Pour nous chômeurs et chômeuses, le problème des transports est un problème vital, en effet comment se déplacer d'un bout à l'autre de la ville pour chercher du travail quand on n'a pas d'argent (1 ticket coûte 1,60frs)

NOM	PRENOM	SIGNATURE

# PLATE-FORME des comités de chômeurs

ILS RECLAMENT:

CGT et CFDT

- la garantie de salaire en cas de chômage partiel ou total et un minimum égal au SMIG pour tout demandeur d'emploi
- le développement en moyen et en personnel et en locaux des ANPE et ASSEDIC, la simplification des dossiers et de la procédure administrative
- un acompte systématique devant être versé aux chômeurs dès la première quinzaine de pointage
- l'allègement progressif des impôts pouvant aller jusqu'à l'exonération pour les chômeurs
- la gratuité des transports en commun
- le maintien du droit de crèche pour les travailleurs à la recherche d'un emploi
- la suspension immédiate des expulsions, saisies mobilières, coupures de gaz, et d'électricité
- l'exonération des frais de cantine pour les enfants des chômeurs

**QUARTIERS**

**Educateurs (?) OUI**  
**Indicateurs NON : Titre**  
**Régulateurs BEN OUI**

(A PROPOS  
DE LA MANIF DE  
SOUTIEN A L'EDUCATEUR)

L'organisation de cette manifestation était une collusion de gauchistes et d'éducateurs. L'hypocrisie du caractère informel des préparations a été dévoilé lors de sa récusation place du Palais.

Inventaire des claques prises par la tendance que nous nommerons "camionnette".

Ordre : - d'aller au foyer de la Jeune Travailleuse - On reste ;  
- de s'en tenir aux avis du barrage devant le Palais - On le balaie ;  
- de ne pas monter sur les marches - elles sont pleines ;  
- de ne pas faire éclater de pétards - toutes les oreilles s'en souviennent.

(Admirer au passage le non-dirigisme)

A partir de la récusation des organisateurs sur la place commence la censure et la menace (heureusement rengorgée).

Récusée, elle refusait de considérer l'autonomie de fait acquise par la manifestation. Tout son travail a été de saboter tout développement. Il faut être psychologue pour essayer de faire croire que les idées peuvent venir aux gens conviés de s'asseoir par terre au mois de mars. Mort de trouille quant au "débordement" possible, on donne une information par ci, on caricature comme seul peut le faire un éduco-gauche aux abois le pouvoir d'une assemblée de fait dans la proposition sans discussion (est-ce besoin de préciser ?) de deux motions contradictoires, qui recueilleront en tout vingt voix. Ça, c'est pour la gueule des tarés qui croient que la non-prise en considération est un artifice de vote pour congrès.

A propos de l'alternance éducateur-indicateur :

Si le C.E.T. c'est déjà l'usine, même pour le Monde, qu'est-ce que la rue pour l'éducateur (de rue) ?

C'est la conjonction éducateur-militant que l'on doit la venue de jeunes dans une ambiance d'assistance sociale pour demeurés et pour tout le monde d'ailleurs. Lorsque le quotidien est de gérer l'ennui dans les cités périphériques, alors l'exceptionnel est de réguler la contestation dans le centre.

Puisque le PC gère la quasi-totalité de la culture en France (1), nous qui sommes gauchistes, gérons l'inculture. Ben voyons, il suffisait d'y penser.

Je ne pense pas que ce qui s'est passé devant le Palais de Justice soit un accident. C'est moderne, même si c'est caricatural.

M. P.

(1) Et en Italie, donc !

## ⑨ QUARTIERS

### Des mères de famille de Bellevue écrivent à A LÉON l'éducateur des Dervallières inculpé

Nous ne vous connaissions pas jusqu'à ces derniers jours où l'on nous a parlé de vous.

Et nous avons été amenées à réfléchir sur notre rôle d'éducateur en tant que parent.

"Pouah !" Nous ne sommes pas fiers de nous.

Pourquoi ? Parce que nous nous sommes aperçus que nous laissons à d'autres le soin de prendre en main la sexualité de nos enfants.

Oh pour cela nous avions des excuses, tout au moins nous nous en trouvions :

- Education reçue pour les excuses ;
- Hypocrisie et lâcheté pour les accusations.

Lâches, nous le sommes car attendre qu'une personne étrangère comme Léon prenne à deux mains le destin de nos enfants, il vous a fallu du courage.

Nous sommes d'accord pour ce que vous avez fait car sachant la vie de ces gosses il fallait plutôt prévenir, et la méthode de contraception était la bonne.

Bienheureux les jeunes qui avaient quelqu'un pour les comprendre. Combien de jeunes n'ont pas cette chance ?

Nous vivons dans un monde qui est très difficile à comprendre pour nous parents. Mais ayons le courage d'ouvrir les yeux en tant qu'adultes. Tout pousse la sexualité car qui fait les films de fesse ? Ce ne sont pas les enfants qui font la publicité qui agresse la sensibilité ?

Nous qui vous écrivons, nous sommes toutes des mères de famille nombreuse (12, 13, 10, 7, enfants, etc...) Toutes, nous avons des adolescents et nous nous sommes remises en cause, et toutes nous vous tirons notre chapeau Léon. Des mères de famille de la ZUP de Bellevue.

### GRÈVE DES CHARGES AU SILLON

Les locataires du Sillon de Bretagne refusent les augmentations abusives de loyers et de charges. Ce mois-ci, ils ont commencé la grève totale des charges. Plus de 100 locataires ont payé leur loyer sans les charges. La lutte continue. (article compl. la sem. Proch.)

### CRÈCHES GRÈVE MASSIVEMENT SUIVIE A NANTES

Pas de crèches à Nantes mercredi dernier : les travailleuses des crèches municipales et des services de la protection maternelle et infantile avaient arrêté le travail, à l'appel de la CGT, CFDT, FO, pour protester contre la dégradation du service public : une circulaire du ministère de la santé annonce pour l'avenir l'embauche de personnel non qualifié (50% du personnel recruté), alors que déjà se posent de très nombreux problèmes d'effectifs surtout quand les crèches sont ouvertes 12 H par jour, ne serait-ce que pour remplacer le personnel malade. Pourtant de nombreuses auxiliaires puéricultrices sont au chômage. Les travailleuses demandent également pour la reconnaissance de leur profession des changements de classification : - Les puéricultrices au dessus de la catégorie B des agents d'encadrement. - Pour les jardinières d'enfants, l'alignement sur les indices des instituteurs. - Pour les auxiliaires (actuellement considérées comme non-qualifiées malgré leur CAP), la catégorie personnel d'encadrement (groupe 5). - Enfin, pour les agents hospitaliers le classement en groupe 3 minimum. Toutes ces nouvelles classifications entraînant des augmentations de salaire en rapport avec leur fonction.

UNE ACTION COMMUNE DES HABITANTS D'UN QUARTIER POPULAIRE  
ET DES PAYSANS LE DIMANCHE 14 MARS

à Orvault

## OPERATION

# "PORTE OUVERTE A LA FERME"

Lorsque l'huissier se présente chez J. et Y. BREHERET à ORVAULT en novembre dernier pour saisir leurs meubles, il se trouva en face d'une centaine de paysans d'Orvault et de travailleurs des quartiers populaires voisins.

Cette saisie faisait suite aux distributions de viande de juillet 1974 faites par les paysans producteurs de viande au moment le plus fort de la crise. Par cette action, les paysans entendaient s'attaquer aux firmes de transformation qui exploitent leur travail et obtenir l'appui des autres travailleurs.

Face à la répression qui suivit, il était normal que tous les travailleurs se sentent concernés. Mais la solidarité ne peut être solide si elle reste sentimentale. Les habitants du secteur urbain d'Orvault, notamment de la Bugallière, demandèrent à mieux connaître les problèmes des paysans.

Un groupe d'habitants se forma sur la Bergallière pour préparer pendant 2 à 3 mois, en commun avec les paysans une opération "porte ouverte" dans deux fermes d'Orvault. Des commissions établirent les prix de revient réels du lait et des génisses produites sur ces deux exploitations ; étudièrent les problèmes posés par les investissements que sont obligés de faire les paysans. Les chiffres furent présentés sur des tableaux.

Pour rendre l'opération plus attrayante, et joindre les actes aux explications un peu difficiles, de façon à faire venir ceux qui ne sont pas déjà convaincus, nous avons organisé une vente de produits : poulets que nous avons préparés nous-mêmes la veille, pommes de terre produites par le groupe Paysans-Travailleurs du canton de la Chapelle/erdre, pommes, oeufs.

Deux cents personnes virent acheter les produits, visiter les installations des deux fermes, regarder les panneaux, discuter avec les paysans. A la différence des ventes directes organisées sur les quartiers, très peu de gens ne viennent que "pour profiter des prix intéressants".

A notre avis, ce genre d'action, contribue à effacer les barrières qui existent qui existent entre paysans et habitants des villes, producteurs et consommateurs.

Pourtant, au cours de notre réunion-bilan, nous avons beaucoup de critiques à nous faire : les panneaux étaient un peu trop techniques, pas assez d'idées maîtresses. Nos perspectives n'étaient pas assez exprimées. Nous n'avons pas fait une information suffisamment large avant et après l'action. Il y a eu des moments de flottement dans la préparation des tâches qui sont retombées trop souvent sur les mêmes. La prochaine fois, nous essaierons de faire mieux !

Un groupe d'habitants de la Bugallière

## St Mars du désert

### LES PAYSANS CONTRE LA CARRIERE

Les paysans de St-Mars du désert, Ligné et du Cellier ont manifesté avec leurs tracteurs dans les rues de St-Mars du désert pour protester contre un projet de carrières aux Basses-Martinières qui entraînerait bruit, poussières, et surtout excavation de nappes d'eau qui alimentent les sources. Pour sauvegarder l'emploi chez Gaillard, ils proposent -sans résultat depuis plus d'un an- le rachat de la carrière Chupin. Des habitants du lotissement qui se retrouverait coincé entre deux carrières si le projet se réalisait, se sont joints au groupement de défense.

# A.P.L PAYSANS

## BILAN DU FONCTIONNEMENT

L'A.P.L. - Paysans a pour objectif principal de diffuser une information qui lui est fournie par ses lecteurs et correspondants. Elle relate les luttes en cours et d'une manière plus large l'information qui intéresse les militants de la gauche paysanne et qui ne leur est pas accessible par ailleurs. Le collectif de rédaction complète cette information par des matériaux divers : coupures de presse, extraits significatifs d'études ou de publications concernant la politique agricole, etc...

Ceci a toujours été notre principe de travail. Qu'en est-il dans la pratique ?

Si l'on observe les numéros parus depuis quelques mois, on s'aperçoit que les matériaux fournis par le collectif occupent généralement une place plus importante que les compte-rendus ou les bilans d'action ou même les informations émanant des lecteurs. Parfois, même, dans une région, certaines actions sont relatées dans la "Grande Presse", sans que l'A.P.L. Paysans en soit informée par ses correspondants. N'y a-t-il pas de lecteurs dans cette région ?

En fait, lorsque l'on observe les caractéristiques de la diffusion nous nous apercevons que, si le nombre des abonnements a diminué depuis 73/74, par contre nos abonnés sont présents dans toutes les régions et la majorité des départements (61 départements sur 95). Cet aspect nous semble très positif, ainsi que le succès des dossiers dont la diffusion dépasse largement celle du bulletin hebdomadaire. Cependant, le nombre d'abonnés par département reste faible. Seuls, quelques départements ont une dizaine d'abonnés, les autres en ont très souvent moins de cinq et beaucoup un ou deux seulement. Sachant que l'audience de l'A.P.L. - P dépasse largement le nombre de numéros diffusés (il est souvent utilisé localement comme moyen d'information et de discussion), il semble malgré tout que nous puissions intéresser beaucoup plus de lecteurs.

### QUI FAIT L'A.P.L. ?

Le collectif technique de l'A.P.L.-P. se compose de :

- Techniciens para-agricoles travaillant dans des organismes professionnels ou des organismes agricoles publics ou semi-publics. Ils disposent d'informations du fait de leur travail (traitement de dossiers, déplacements en province et contacts divers) ;
- D'étudiants et d'enseignants du secteur agricole qui se sentent concernés par les luttes paysannes et le développement d'une gauche paysanne.

N'appartenant pas pour la plupart à une organisation politique qui aurait une stratégie par rapport au mouvement paysan, et au service de laquelle nous pourrions travailler, nous nous sommes réunis sur la possibilité qu'offre l'A.P.L. - P. de diffuser l'information dont nous disposons ou que nous pouvons collecter aux militants directement concernés.

APL-PAYSANS

ABONNEMENT	INDIVIDUEL	ORGANISME
TRIMESTRE	30 F.	60 F.
ANNÉE	80 F.	160 F.

Chèque à libeller à l'ordre de Lemnier A.P.L. Paysans

## LE M.R.J.C LANCE UNE SOUSCRIPTION

Le M.R.J.C. (Mouvement rural de jeunesse chrétienne), regroupe les jeunes travailleurs paysans, ouvriers, scolaires du monde rural. Il leur permet de prendre conscience des rapports de domination et d'exploitation qui les écrasent et les aliènent dans l'entreprise, l'école, au sein de la ferme familiale.

Le M.R.J.C. veut organiser les jeunes ruraux dans une perspective anti-capitaliste en partant de la réalité qu'ils vivent : chômage sélectaire, conditions de travail, répression. Aussi nous avons été engagés aux côtés d'autres organisations, dans des actions remettant en cause la propriété privée, la politique de l'emploi, le contenu de l'enseignement, l'aliénation religieuse... : Cheix en Retz, Vigne-Marou, etc...

Mais pour continuer son action émancipatrice, le M.R.J.C. doit pouvoir continuer d'exister et pour cela il lui faut de l'argent. En effet, les subventions reçues n'ont pas augmenté depuis 5 ans, alors que les charges ont suivi un autre chemin... Le M.R.J.C. vit en cela le problème de toutes les associations de jeunesse.

Aussi, durant tout le mois de mars, nous proposons à tous ceux qui le veulent de nous aider en achetant un bon de 30 F ou 50 F. Si vous n'avez pas été sollicités, réclamez-les à la permanence M.R.J.C. 1, rue Lorette de la Refoulais, NANTES.

P.S. Un numéro spécial du journal "La Mèche", retraçant l'historique du mouvement et son action, est en vente à la même adresse.

## CULTURE

### UN APPEL AUX MAISONS de JEUNES

Le conseil de Paris a décidé la fermeture de l'Association M.J.C. Théâtre des Deux Portes sous prétexte de "mauvaise gestion". (le refus de subventions nouvelles a provoqué un déficit). En fait, cette décision constitue une atteinte à la Liberté de création, d'animation, et surtout d'association.

Nous appelons donc à la constitution d'un COMITE NATIONAL DE SOUTIEN A LA MJC THEATRE DES DEUX PORTES, pour exiger :

- Le retour de l'Association MJC, Théâtre des Deux Portes ;
- Que soient accordés à l'Association les crédits indispensables à la poursuite et au développement de ses activités.

Premiers signataires : Action Chanson, Action pour le Jeune Théâtre, Fédération Régionale des M.J.C. (Région parisienne), Prospective Chanson, Union des Arts Plastiques, Union Nationale des Etudiants de France, Travail et Culture, Syndicat général FEN, CGT des personnels des MJC, Syndicat français des Artistes, Fédération Nationale du Spectacle, Syndicat des Ecrivains, etc...

## GRÈVES DES LOYERS en Cité-U : le mouvement continue

A la suite de la grève des loyers, déclenchée au mois de février sur les cités universitaires, le comité inter-cités qui regroupe les associations et les comités des six cités universitaires de Nantes, a été reçu par Monsieur BONNIER, le directeur du CROUS.

Il a confirmé le fait que des textes officiels empêchent les agents comptables des différentes cités de percevoir des règlements partiels de 140,00 F, comme le proposaient les résidents, et il a annoncé qu'il prendra les mesures nécessaires au moment utile pour recouvrer les sommes qui n'auraient pas été payées par ailleurs, Monsieur Bonnier a donné l'assurance que tous les étudiants actuellement en cité universitaire et qui en font la demande seront réadmis, qu'ils aient ou non payé leur loyer au moment du dépôt de leur dossier.

A la question portant sur de nouvelles hausses des loyers l'année prochaine, Monsieur BONNIER a déclaré que si le Secrétariat d'Etat aux Universités ne lui accorde pas une subvention exceptionnelle, il proposera au C.A. une hausse des loyers de 30 F, ce qui portera le loyer à 210 F par mois.

Les résidents qui refusent la hausse des loyers pour cette année, ne sauraient accepter une nouvelle hausse pour l'année prochaine, surtout que les conditions de vie C.U. continuent de se dégrader. Aussi sont-ils décidés à continuer leur mouvement. Des A.G. se tiennent dans chacune des cités pour déterminer les formes que prendra la lutte.

Déjà, une lettre a été envoyée aux "cautionneurs" pour expliquer les revendications des résidents et les solutions qu'ils proposent. Le 18 mars se tient une inter-syndicale regroupant toutes les associations étudiantes ; le même jour, une délégation du comité inter-cités participe à la manifestation nationale à Paris contre les plans du gouvernement à l'Université.

Ce que veulent les résidents, c'est conserver au CROUS son caractère de service public. Aussi sont-ils solidaires du personnel des cités et restaurants universitaires sur :

- La prise en charge par l'Etat de leur salaire,
- L'exonération de la TVA pour les CROUS (ce qui comblerait évidemment le déficit du CROUS).

Ce combat contre les atteintes aux conditions de vie et d'études est finalement un combat pour le droit aux études pour tous. A ce titre, il est à replacer dans la lutte que mène l'ensemble des étudiants contre les plans du gouvernement à l'Université.

COMITE INTER-CITES

## E.N.I.T.I.A.A (ingénieurs agricoles)

### Débrayage contre le projet Soisson

Débrayage de 24 heures mercredi dernier à l'Ecole Nationale d'ingénieurs des industries agricoles et alimentation, à l'occasion de la journée nationale du 17 mars.

Cette réforme entraîne pour eux la diminution des crédits de l'Etat, provoquant des demandes d'aide financière aux industries locales, à savoir une transformation de l'enseignement dans le sens des besoins en cadres du patronat.

**La Roche s/ Yon :** Les Lycées ont fait la grève des cours vendredi dernier. Débonciation des abus de pouvoir de l'Administration (des élèves épuisés sans conseil de discipline), intrusion du Surveillant Gén. dans le dortoir des filles, refus systématique des sorties. Les élèves de Tale n'ont pas le droit de travailler après 23 H. Plusieurs cas d'intoxication alimentaire. Les douches des garçons n'ont jamais été ouvertes et les soins médicaux ne sont pas assurés.

**GREVE AU LYCEE AGRICOLE**

# SOUTIEN A PAPINSKY

## Non à l'inspection

Alors qu'aujourd'hui un grand nombre d'enseignants ont pris en charge la lutte pour sa réintégration, PAPINSKI a arrêté sa grève de la faim qui a duré 90 jours. Nous devons donc développer notre lutte pour qu'il obtienne satisfaction.

SOLIDAIRES DU COMBAT DE PAPINSKI,

Nous DENONCONS toutes les formes de l'Inspection et de contrôle que nous subissons dans notre pratique quotidienne. Sous couvert de justification pédagogique, elles ont pour fonction l'établissement d'un pouvoir absolu.

1 - Qui organise la division parmi les enseignants (promotions, notations) ?

2 - Qui contribue à perpétuer l'infantilisation des enseignants (crainte du jugement du supérieur hiérarchique, attente constante de la surveillance) ?

3 - Qui tend à imposer une certaine façon d'enseigner ? Ce modèle à respecter étant d'autant plus contraignant qu'il est vague et varie suivant l'humeur de l'inspecteur.

NOUS NOUS ENGAGEONS à refuser toute inspection tant que PAPINSKI n'aura pas obtenu sa réintégration.

NOUS SOMMES SOLIDAIRES de tout signataire qui serait réprimé.

Ce texte a déjà obtenu une centaine de signatures, pour le succès de l'opération il est nécessaire de répondre rapidement, nous comptons rendre publiques les signatures - si nous obtenons 200.

Envoyez les signatures à F.RUTTEN, 16, avenue De Bouvines  
75011 PARIS. Tél. 343.76.29.

NOM	CATEGORIE	MATIERE (pour le 2daire)	ETABLISSEMENT	SIGNATURE
-----	-----------	--------------------------	---------------	-----------

### LE COMITE DE SOUTIEN à L'EDUCATEUR :

### QUARTIERS

Dans le but d'élargir la mobilisation des forums sont prévus le 5 Avril. En attendant cette date des commissions sont prévus:

- Mardi 23 mars: DELINQUANCE ET TRAVAIL SOCIAL. 18h30.
- Mercredi 24 :SEXUALITE ET LIBERATION DES FEMMES.
- Jeudi 25 :JUSTICE

Ces commissions visent à préparer ces différents sujets en vue des forums. Toutes initiatives sont attendues. Films, enregistrements ....

Lieu de rendez-vous pour ces dates:

C.A.E. 65 ROUTE DE SAINT HERBLAIN

## EXTRAIT DU BULLETIN "TRAVAILLEUR HOSPITALIER" AFFAIRE MONTBERT

Au mois d'avril prochain, une tranche de 25 lits par service (six sur les sept de l'hôpital St Jacques) doit être mutée au nouveau centre de MONTBERT, et bien entendu une partie du personnel devra suivre pour assurer les services. Tout le personnel de psy est concerné par Montbert, et vit dans l'anxiété : "Serai-je désigné ou pas ?". Le mystère demeure entier, aggravant les tensions. Les volontaires n'étant que peu nombreux, l'administration interviendra. Cette perspective soulève des polémiques à n'en plus finir, créant des divisions ; on entend dire : "Je suis trop ancien dans la maison, ce n'est pas mon problème, c'est celui des jeunes". Or, les jeunes diplômés ne sont pas plus enthousiastes. Pourquoi ?

A Montbert, il n'est pas prévue de logement pour le personnel (tout le personnel a-t-il les moyens de faire construire sa maison ?) ; il n'est pas non plus prévu de centre scolaire public : que ferons-nous de nos enfants ? ; pas moyen de transport pour les personnes ne possédant pas de véhicule, ni d'indemnités de déplacement : l'administration se soucie-t-elle de la fatigue occasionnée par les voyages ? De plus, on parle d'abattement de zone pour les salaires si l'hôpital devient autonome ; ceci, même si le directeur général du CHR assure le contraire : dans quelques temps, ce ne sera plus son problème, il s'en lavera les mains. Et quelle psychiatrie offre-t-on à Montbert ? La même que celle pratiquée à St Jacques, dans les locaux neufs mais non terminés, avec des moyens matériels très limités, et l'insécurité pour les malades : il n'y a même pas une ambulance pour les cas d'urgence à diriger sur le CHU. Bref, une aberration, un scandale(...)

### ..ET LA GÉRIATRIE

Tous les services de gériatrie doivent quitter St Jacques à plus ou moins long terme (ici aussi c'est l'inconnu...). La raison en est la reconstruction de St Jacques. Nul ne pourrait s'en plaindre ! On se demande surtout pourquoi cela ne s'est pas fait plus tôt. Mais quant à savoir ce que deviendront et les malades et le personnel... La politique de la direction est de nous mettre devant le fait accompli.

→ - Les malades bien entendu on ne leur a pas demandé leur avis : "Ils n'auraient pas compris, ils s'en foutent" ! On constate donc que les vieillards comme les psychiatisés, tous les "improductifs" et autres "inesthétiques", on les enferme dans des ghettos tels Montbert ou la Seilleraye. Les psychiatres, même les plus réactionnaires, s'accordent pourtant à dire qu'il faut maintenir des groupes sociaux "dans la cité". Mais les Administrateurs en décident autrement ; car l'Administration c'est plus que jamais le Pouvoir, gérant de l'économie capitaliste, capitalisme pour lequel ne compte que le rentable et non le bien-être des gens ; et à plus forte raison celui des "non-utilisables". Si l'on avait vraiment voulu, on aurait pu reloger vieillards et psychiatriques dans des locaux sinon neufs du moins propres et fonctionnels "dans la ville", là où la majorité d'entre eux a toujours vécu et où du moins ils ont parents, amis, meilleures chances de visites, relations et loisirs... Il ne suffit pas en effet de créer une ligne de bus pour conserver ce qui rattachait les malades à leur environnement affectif réel. Il y avait déjà le Droitière et la Placelière : on continue. Pourquoi pas ? Ce ne seront pas les vieux qui feront les manifestations et les grèves (sauf celle de la faim, qu'ils font souvent plus ou moins consciemment...) Quant aux bulletins de vote, il suffira pour les récupérer de quelques soirées récréatives, goûters, visites de dames patronnesses de députés et autres bénévoles au bon moment. Pour faire une politique de la vieillesse il faut s'en donner les moyens. Mais les priorités giscardiennes comme gaulliennes restent force de frappe, armée, police (on ne lésine pas pour construire des gendarmeries neuves). Pour la recherche médicale, les vieux, etc... on organise des quêtes anticancer et opérations "boule de neige" bien orchestrées par la TV et au niveau local par le commerce nantais...

→ - Et le personnel ? Ce que nous reprochons à la direction, aussi bien vis-à-vis de Montbert que de la Seilleraye, c'est d'entretenir soigneusement le doute, de bien se garder de dire et suffisamment à l'avance ce qui nous attend réellement. Cette tactique permet en effet d'arriver au point de non-retour et le personnel de lui-même finit par croire qu'il est trop tard pour agir : nous n'aurions plus qu'à nous battre, entre travailleurs, pour que ce soit l'autre qui fasse les frais de l'opération.

S'il doit y avoir des mutations arbitraires (telle personne étant sommée de travailler à tel endroit précis ou de démissionner, à moins qu'on ne l'intègre à une équipe de roulement ce qui fera plaisir à beaucoup !), sur quels critères encore se basera-t-on pour de tels choix ? Le vieux système du grade et de l'ancienneté (comme à l'armée) ! Les jeunes feront encore "les frais de la crise", et l'animosité vis-à-vis des "anciens" en sera renforcée. Cette division ne peut que réjouir la direction : "Diviser pour régner".

Le problème des mutations de fonctionnaires se trouve donc posé : tous, un jour ou l'autre, nous pouvons nous retrouver dans la même situation. Quant au problème des frais de déplacement, c'est l'occasion de relancer la revendication d'"intégration du temps de transport au temps de travail".

Nous sommes quelques uns au CHU et à St Jacques, qui avons décidé de faire paraître le bulletin "TRAVAILLEURS HOSPITALIERS". Nous avons rédigé une plate-forme politique définissant nos idées principales : vous la trouverez pour 2 F à la Librairie 71, 29, rue Jean Jaurès. Vous pouvez prendre contact avec nous au même endroit.

## DÉBRAYAGE EN PSY.

Depuis plus de 15 jours les travailleurs de l'hôpital psychiatrique de PONT-PIETIN (Blain) sont en lutte après la création d'une nouvelle catégorie d'agents des services intérieurs (A.S.I.). Débrayages et assemblées générales se succèdent pour obtenir de la Préfecture la suppression des basses catégories pour ces nouveaux agents et leur amélioration au poste d'aide-ouvrier qui pouvait leur assurer un salaire décent. Plus de 60 personnes ont manifesté à Nantes, vendredi devant la Préfecture.

## MANIF A LAENNEC

Manifestation Place Zola, mercredi, à l'appel de la C.G.T. et de la C.F.D.T. du personnel de l'hôpital Laënnec pour l'amélioration des conditions de travail et la création d'une crèche (80% du personnel sont des femmes).

## A ANGERS

→ Sur-exploitation des agents du CHR d'angers, où on leur impose une interruption sans solde de 48h. entre deux contrats renouvelés tous les 3 mois, pour éviter de leur donner une garantie d'emploi.

→ AU CENTRE ANTI CANCEREUX PAUL PAPIN, les syndicats CGT-CFDT-FO dénoncent la remise en cause d'avantage acquis (refus d'une prime de 250F) et ont appelé à des arrêts de travail.

VOIR CI-CONTRE  
P. 15

Monsieur RAYNAUD (directeur de Saint-Jacques se serait proposé pour faire en solex les étapes St. Jacques-La seilleraie et St. Jacques-Montbert, afin de mieux se mettre dans la peau des personnes qu'il va muter.



## Déclaration des 3 détenus bretons de Guerande

Dominique CROCHARD, Gérard CORITON, Pierre LOQUET -

Fin février 1976,

Nous sommes donc incarcérés à la Prison de La Santé depuis le 4 août 1975, après avoir été en "garde à vue" des 29 et 30 juillet au 4 août.

Nous sommes accusés de tentative d'attentat contre la Direction Départementale de l'Agriculture, dans la nuit du 26 au 27 juillet 1975 à NANTES, tentative que nous CROCHARD et CORITON avons reconnue. Moi, LOQUET Pierre n'ai rien à déclarer, sinon que j'acceptais d'être jugé en Bretagne, par des juges bretons, devant le peuple breton.

Pourquoi avons-nous voulu employer la manière violente ? Nous n'avons jamais envisagé d'employer la violence pour la violence. Cette grave décision n'a été prise qu'après un long et douloureux cheminement et après avoir pris l'exacte mesure du génocide perpétré par l'Etat centralisateur, ses administrateurs, ses technocrates.

Présents sur tous les terrains des luttes et de la contestation sur les plans politique, économique, culturel, écologique, syndical etc., nous nous sommes constamment heurtés au pouvoir établi et à ses technocrates, aux notables, soutien du capitalisme, aux spéculateurs et à la volonté délibérée de l'Etat de nous imposer sa loi par tous les moyens, y compris la violence.

Nous voulons conserver nos marais salants, sauvegarder l'emploi. L'Etat et les trusts signent leur arrêt de mort en allant à l'encontre de la volonté populaire : construction de la station d'épuration dans le marais ; projet de rocade à travers les salines ; démoustication à l'"Abate" ; main mise progressiste par le trust hexagonal "Salin du Midi = La Banque de la Hénin" dans le but évident de stopper les activités des paludiers pour y créer des marinas, etc... Tout cela est une violence économique.

Nous voulons préserver nos côtes et maintenir le libre accès à tous. L'Etat et les notables vendus, la haute finance, les transforment en murs de béton, marinas, résidences de luxe pour touristes millionnaires, mépris de l'homme et violence physique et morale.

Nous voulons moderniser nos petits ports de pêche et sauver les activités traditionnelles de la mer. L'Etat ; les notables, les trusts les transforment en ports de plaisance, déserts dix mois sur douze ; nous voulons préserver nos cours d'eau, notre paysage, la mer qui nous entoure et fait vivre des dizaines de milliers d'entre nous.

L'Etat et l'E.D.F. nous imposent leur pollution nucléaire et nous promettent le désert radioactif dans quelques décennies, violence morale et physique, répression brutale des manifestations.

Nous voulons voir nos campagnes prospères, notre environnement sauvegardé, nos cultivateurs encouragés et protégés. L'Etat et sa société capitaliste et technocratique :

- encourage un remembrement autoritaire et souvent catastrophique,
- favorise les cumuls en les laissant agir librement,
- nous impose ses camps militaires avec toutes leurs conséquences désastreuses sur le milieu agricole. Violence et répression contre tous les récalcitrants.

Violence et racisme de la justice française quand celle-ci condamne les paysans bretons à de lourdes peines, alors que dans les autres

.../...

.../... provinces, l'on ne poursuit pas, l'on ne condamne pas.

Violence et racisme de la justice française quand celle-ci maintient en prison des Bretons dont l'instruction après plus de six mois de détention est enfin terminée et cela depuis le 6 février ; alors qu'elle a libéré des inculpés ou des condamnés ayant des charges beaucoup plus lourdes contre eux.

L'Etat, ses technocrates, les notables vendus et le gros capital spéculent tous sur une Bretagne vidée de son sang et de ses hommes, de sa culture et de ses traditions afin de l'aménager en camps militaires, en parcs naturels, en zones de vacances, en désert nucléaire. Toutes nos démarches et nos protestations se heurtent au mur dédaigneux des technocrates et de la haute administration.

Notre violence spontanée n'est qu'une réponse à une première violence, une violence institutionnalisée qui s'exerce tous les jours envers le peuple breton ; le sous-emploi, le chômage, les brimades, la répression policière sont le lot commun de dizaines de milliers d'entre nous et en particulier de notre jeunesse. Cette jeunesse qui revendique le droit de vivre et de travailler en Bretagne.

Les grandes directions de l'Agriculture, de l'Equipement, de l'E.D.F., etc... sont les principaux agents du pouvoir centralisateur et les principaux artisans de la dilapidation de notre patrimoine. Frapper la D.D.A. c'était frapper au coeur la technocratie et l'arbitraire du pouvoir central.

Afin que les choses changent, nous réclamons un statut spécial pour notre pays, qui nous permette d'assumer librement nos droits de Peuple et de Travailleurs d'assurer notre développement économique suivant les besoins propres de notre Peuple :

- de protéger notre patrimoine naturel,
- de protéger et développer notre culture,
- d'abattre le capitalisme et de lutter contre les injustices,
- de pouvoir refuser ce qui nous est néfaste,
- d'assurer le bonheur des Bretons et d'instaurer un véritable socialisme à visage humain, conforme aux traditions communautaires du Peuple Breton.

Ce statut spécial c'est l'Autonomie. L'Autonomie n'est cependant pas l'indépendance ni le séparatisme qui supposent une frontière, une douane, une armée, etc...

La Santé, le 17 février 1976

## EVRUNES (MORTAGNE-S-SÈVRES)

## HAUT-BOCAGÉ

UN TROU DE CIGARETTE SUR UN SIEGE:120 F DE DEGATS-16 GREVISTES!

Le despotisme d'usine existe encore par ici. En témoigne l'attitude de Gaboriau patron du XIX ième siècle de chez "IX-manu" à évrunes 25 salariés.

"Il y a 120F de dégats, si le responsable ne se dénonce pas les ouvriers paieront. Tant que le coupable ne sera pas connu, il n'y aura pas d'augmentation automatique suivant le coût de la vie comme il est prévu chaque mois."

La riposte des ouvriers est immédiate LA GREVE où ils en profitent pour déposer un cahier de revendications sur la sécurité du travail, ses conditions, et sur la convention collective non respectée.

Jeudi la situation est au point mort, les ouvriers résistent et le patron se refuse à tout commentaire.

## CHEMILLÉ

" Les engrenages d'Anjou" ,8 employés, sont en liquidation judiciaire. Les ouvriers sont décidés à conserver leur outil de travail.

# NON A LA RÉPRESSION

Un appelé Brestoï, Yvon GAC, qui faisait son service à LANVEOC, est actuellement aux arrêts de rigueur au Dépôt de Brest pour "propagande antimilitariste".

La Préfecture Maritime lui reproche "d'avoir rédigé un article du journal du Comité de Marins de Brest, dont les propos ont été jugés anti-militaristes".

## LA RÉPRESSION CONTINUE !

Si tous les inculpés devant le Cour de Sureté de l'Etat dans l'affaire des Comités de Soldats sont officiellement libérés, la répression n'a pas cessé pour autant dans les casernes !

Elle est moins tapageuse, mais tout aussi arbitraire !

Sur simple décision de la hiérarchie, des dizaines de soldats purgent des peines de prison dans les casernes. Sans pouvoir disposer des droits démocratiques élémentaires de défense, ils peuvent être enfermés jusqu'à soixante jours, sur décision disciplinaire !

Dans la plupart des cas personne n'en sait rien.

Dans l'affaire d'Yvon GAC, personne n'en aurait été averti, si la police militaire n'avait tenté une perquisition à son domicile.

Derrière les murs des casernes, la hiérarchie militaire a tous les pouvoirs : un simple soupçon, l'appartenance antérieure à une organisation politique ou syndicale suffisent souvent ! L'affaire récente du matelot NASSIET, condamné parce qu'il recevait l'Humanité le montre bien.

NOUS EXIGEONS LA SUPPRESSION DE TOUTES LES JURIDICTIONS MILITAIRES !

## LA LIBERTÉ D'EXPRESSION N'EXISTE PAS !

La Préfecture Maritime reproche à Yvon GAC d'avoir tenu des propos anti-militaristes ; qu'elle le prouve, qu'elle les publie !

L'article visé dont Yvon Gac serait l'auteur, dénonçait les conditions de sécurité de travail de certains matelots à la base de Lanvéoc.

Cet article demandait s'il était normal que des appelés doivent prendre des risques en étant utilisés à la réfection d'une vieille bâtisse devant servir de club hippique pour les gradés.

On peut se demander qui est anti-militariste !

Ceux qui utilisent les appelés à ce type de travail pendant leur service, ou celui qui le dénonce ?

La liberté d'expression est un droit prévu par la constitution, d'après la Préfecture Maritime, Yvon Gac n'aurait donc rien fait de plus que ce que fait n'importe quel militant syndical quand il s'exprime sur les conditions de travail dans son entreprise. On lui inflige cependant, toujours d'après la Préfecture Maritime, la punition maximum : 60 jours d'arrêts de rigueur !

CONTRE LA REPRESSION DANS LES CASERNES !  
 POUR LA LIBERTÉ D'EXPRESSION !  
 POUR LA LIBÉRATION IMMÉDIATE D'YVON GAC !

Comité Brestoï pour la Libération des emprisonnés.

# Droit de grève et libertés syndicales EN DANGER!

NON à l'ordonnance du 7.OI.59.  
NON à l'obligation pour le personnel de remplir le fichier national d'affectation collective et individuelle.

Toutes les occasions sont bonnes pour le pouvoir qui se sent menacé de restreindre les libertés qui sont pourtant inscrites dans la constitution française.

Restrictions :

- de la liberté de manifester avec la loi anti-casseurs,
- de la liberté individuelle avec une loi anti-drogue qui permet à la police de perquisitionner chez vous sans mandat même la nuit (ne sera-t-elle pas appliquée pour d'autres affaires que celles de la drogue ?)
- de la liberté syndicale avec les milices patronales qui attaquent les piquets de grèves et les C.R.S. qui interviennent fréquemment pour faire respecter le "droit au travail".

Mais le pouvoir s'est également donné des mesures légales qui peuvent supprimer toutes les libertés syndicales et le droit de grève : c'est l'ordonnance du 7/1/1959 portant Organisation générale de la Défense.

"Dans le cadre de l'organisation générale de la défense, toutes les ressources en personnel doivent, en cas de menace, pouvoir être consacrées aux tâches jugées prioritaires par le Gouvernement. Le droit d'utiliser ces moyens est ouvert par un décret, pris en Conseil des Ministres... La réquisition permet à un organisme ou à une entreprise indispensable à la défense de conserver le personnel féminin et le personnel masculin... Le personnel requis doit rester à son poste ou rejoindre celui qui lui est assigné ; il est justiciable des tribunaux judiciaires de droit commun".  
(Extraits de l'Instruction du 27/11/74 concernant l'affectation de défense en référence aux ordonnances de 1959).

Ces articles laissent à l'arbitraire du Gouvernement qui se passe de l'avis du Parlement, y compris en temps de paix et de troubles sociaux, le soin de choisir le moment pour prendre des mesures de réquisitions sur les personnes, les biens, les services ;

D'ailleurs :

Article 9 (Loi du 21/7/62)

"Est déserteur..... tout individu qui servant sous statut de défense, quitte sans autorisation, l'entreprise, l'établissement ou le corps de défense auquel il est rattaché..."

Avec les ordonnances de 1959 le Gouvernement par simple décret, a une arme efficace pour contrôler un secteur de la vie nationale, restreindre ou interdire les libertés syndicales, briser les grèves. Ces ordonnances permettent à l'armée de prendre légalement le pouvoir contre "l'ennemi intérieur" (Il suffit de se rappeler qu'en 68, De Gaulle est allé consulter le Chef d'Etat-Major des Armées Françaises : MASSU).

Chimères tout cela ? Non ! Les ordonnances de 59 ont déjà été appliquées : Réquisition du personnel en grève de la SNCF en 59, RATP en 60, de la SNCF, RATR, Air-France, Hôpitaux (internes) en 61.

Cette réquisition est rendue possible par la constitution du Fichier National (affectation collective et individuelle), faite par les employeurs. La non-présentation des papiers militaires pour constituer ce fichier risque de constituer un délit justiciable du tribunal militaire.

Le personnel des services suivants est soumis à l'organisation de la défense :  
Equiperment (DDE-SRE), EDF-GDF, PTT, SNCF, RATP, etc...

Serv. dist. eau, ass., collecte ordures, Sidérurgie, réparation navale, Mines Bâtiments travaux publics, InD. Verre, caoutch. textiles, cuirs, bois, docks...

Banques, aéroports, toutes industries travaillant directement ou non pour l'armée.

C.F.D.T. , C.G.T. du CETE

## RÉPRESSION DANS LES CASERNES.

Les 53 inculpés de la cour de "Sûreté" de l'Etat sont donc "libres" ! Mais le pouvoir s'oriente aujourd'hui vers la répression sournoise dans les casernes : il y a quelques semaines 7 arrestations au 5e RG de Versailles et poursuites engagées contre 11 appelés au 25e RA de Thioville ; et depuis le 1er mars : 4 soldats arrêtés au 51 RA de Bitburg (Allemagne), 5 au 159e RIA de Briançon et 10 au 2e RM d'Orléans (dont Fabre, ancien élève de l'ENSM à Nantes)... Soit une quarantaine de soldats tous aux arrêts sous l'inculpation d'avoir diffusé tracts et journaux de soldats.

Face à cette répression des comités de soutien se forment pour soutenir les copains. Par exemple à Nantes, on a reçu cette lettre de Fabre, datée du 11 mars :

"Je suis donc en prison : lundi dernier 1er mars, rentrant de permission, à peine ai-je franchi les grilles de la caserne que je suis arrêté et jeté au trou sans explication. Il s'en suivra trois jours d'interrogatoire par les types de la S.M. et les gendarmes. Des histoires de tracts, de journaux clandestins, de comités de soldats au 2è Régiment de Hussards justifiaient ce trouble profond.

Le résultat ne se fit pas attendre : k'ai écopé du maximum réglementaire, soit 60 jours d'arrêts de rigueurs (donc 1 mois de rab pour l'été) et d'une mutation en quatrième vitesse. C'est pour ça que j'ai atterri ici la semaine dernière. Un certain nombre de mes camarades ont subi le même sort, mais à l'heure actuelle il n'y en a qu'un dont je sois à peu près sûr de la destination à savoir l'Allemagne.

Je ne vais pas vous infliger un récit détaillé des conditions de détention..."

C'est pourquoi dans un communiqué de presse du 17 mars, "le SGEN-CFDT de l'ENSM-IUT, de la faculté des sciences et de Loire-Atlantique, le SNESup de L'ENSM-IUT, l'UNEF de l'ENSM, l'UGE et l'association des Elèves-Ingénieurs (AEI - ENSM) dénoncent ces arrestations arbitraires, s'élèvent contre le manque d'expression dans les casernes et exigent la libération de tous les soldats emprisonnés".

D'autre part, une pétition circule parmi les élèves de l'ENSM et a déjà recueilli plusieurs dizaines de signatures.

Enfin, des contacts ont été pris avec le PS, le PSU, la CFDT et le comité Nantais pour élargir le soutien.

Quant à vous, vous pouvez faire circuler des pétitions à envoyer à la Librairie 71 qui fera suivre, vous pouvez lui écrire : "Bg P. Fabre, 1<sup>o</sup> RAMA; 3è Batterie 77010 MELUN, et envoyer des télégrammes de protestations à Y. Bourges, 14, rue Saint Dominique 75007 PARIS.

LES SECTIONS CI-DESSUS

## Le TPFA de Bordeaux muré !

Samedi apres-midi, des insoumis du Groupe d'Action et de Recherche Non-Violente ont muré la porte du Tribunal Permanent des Forces Armées avec des briques et du ciment, le tout avec la banderolle "Fermeture définitive pour cause d'inutilité publique", en soutien à Thierry Aucher insoumi actuellement hospitalisé après une grève de la faim.

## ENCORE UNE CHASSE A COURRE !

Comme cela s'est déjà passé dans les communes environnantes, la chasse à courre s'est encore manifestée à LA DOUETTE, en N.D. de Grâce (près de la forêt du Gavre), en brisant les clotures, semant la panique dans les troupeaux qui ont occasionnés des dégâts dans les cultures.

Comment des gens qui vivent en propriété privée et qui n'acceptent pas que les gens y pénètrent, même pas pour une simple promenade ou une cueillette de champignons, se permettent d'aller endommager les cultures des autres qui n'ont que ça comme revenu.

Ces personnalités qui se croient tout permis, et prétendent pratiquer un sport noble dans cette chasse du mardi 16 mars, il n'y avait que deux chevaux et une meute de grosses voitures. Quel sport !!! Ils font en fait preuve de sauvagerie en poursuivant un cerf pendant plusieurs heures et en l'abattant dans l'eau, dignement (au fusil).

Malgré l'opposition des gens de la région, qui ensuite ont récupéré la bête et l'ont donné à un hospice d'anciens. Il y avait des personnes de toutes tendances ce qui n'a pas permis une autre issue, plutôt que de la laisser à la proie des chiens.

Dès l'après-midi, l'intervention des flics appelés pour vol par ces messieurs, et qui emmènent deux gars du coin à la brigade locale.

Dans la soirée une cinquantaine de personnes sont là pour bloquer les flics pendant une heure quand ils ont ramené les deux gars.

NOUS NE SOMMES PLUS AU TEMPS DES SEIGNEURS, NOUS NE POUVONS PLUS TOLERER CA.

CORRESPONDANCE APL

## ACTION METALLURGIE

## LUTTES OUVRIERES

LES TRAVAILLEURS PASSENT A L'OFFENSIVE !

THOMSON-ANGERS Depuis plusieurs semaines des débrayages tournants bloquent la production pour exiger "...un seul système de classification, de l'OS à l'ingénieur; ce système devant être commun à toutes les entreprises de métallurgie françaises."

THOMSON-CHOLET Maintien de la mobilisation après les nombreux débrayages de janvier.

CEGEDUR-MONTREUIL Le nouveau système de classification a provoqué la riposte des travailleurs. 4 débrayages et à l'appel de la CFDT-CGT mobilisation dans la rue.

Les travailleurs de la métallurgie se préparent à une riposte d'ensemble contre la grille des salaires imposée par les patrons, et de nombreuses petites boîtes ont déjà fait des débrayages. Tourco-Angers, Cannelle-ponts de Cé, SEO, Badin, Bull.

## CHOLET

## QUARTIERS

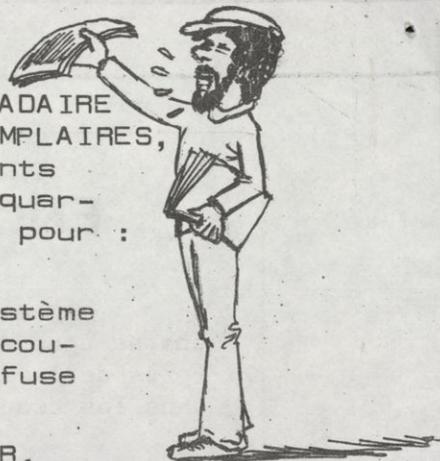
A la Girardière (quartier à logement pavillonnaire), l'association populaire des familles centralise les plaintes contre les constructeurs en vue d'une action commune des locataires. Le constructeur est l'inévitable CHUPIN de St. Macaire qui détient le quasi monopole de la construction publique dans le Choletais. (A noter que 45% des actions sont détenus par un certain Debré, et que Chupin conseiller général entretient d'excellentes relations avec Ligot maire de Cholet). Les négligences de construction sont nombreuses et frisent les limites des normes de sécurité: problèmes de charpentes, fissures, humidité. 60 personnes sont venues à la première réunion.

# QUEST apl information

UN BULLETIN HEBDOMADAIRE  
DIFFUSE A PLUS DE 900 EXEMPLAIRES,  
lu et soutenu par différents  
groupes (écoles, usines, quar-  
tiers, objecteurs, paysans-travailleurs, etc...) se veut pour :  
"UNE INFORMATION AU SERVICE DES LUTTES POPULAIRES !"

L'APL, résolument engagé pour la suppression du système capitaliste, veut garder une large ouverture à tous les courants révolutionnaires et progressistes, et pour cela refuse d'être lié à un groupe quelconque.

NOS REUNIONS SONT OUVERTES A TOUS, LE VENDREDI SOIR,  
à 20h.30 au 12 bis, rue de l'Industrie (derrière la Librairie 71).



ABONNEZ-VOUS!  
C'EST TELLEMENT  
PLUS PRATIQUE!!!



Un trimestre 12 n° = 15f. soutien 20f.  
Un semestre 24 n° = 30f. soutien 40f.  
Une année 48 n° = 55f. soutien 70f.  
Laissez votre ordre en blanc, et  
envoyez-le à la "Librairie 71".

Librairie 71 : 29 r. J. Jaurès, Tél. 73.82.48..  
Librairie Euzen : rue Jean-Jaurès.  
Librairie J. Vernes (près pl. du Commerce).  
Café Surcouf : Morrhonnière.  
Café La Noé : Jonelière.  
R.U. Le Tertre : mardi midi.  
Rue de Strasbourg : face à la Préfecture.  
Bellevue : Grande Place (Self-Information).  
Buat : près du Rond-Point de Paris.  
Zola : Café-tabac, place zola.

OU BIEN  
VOUS POUVEZ  
L'ACHETER!



## NOS BONNES ADRESSES...

CSOC [Comité de Soutien aux Objec-  
teurs de Conscience] et GIT [Groupe  
Insoumission Totale], tous les jeudi  
de 20h à 22h, 57 rue des Hauts pa-  
vés.- CNT-AIT [Confédération Natio-  
nale du Travail, section française  
de l'Association Internationale des  
Travailleurs], 43 rue Felix Faure,  
Rezé, permanences tous les samedi  
de 15h à 18h.- APF [Association Po-  
pulaire Familiale], 2 rue Lamori-  
cière.- GASPROM 1 rue Léon Say,  
74.65.59. Permanences vendredi 19h-  
21h.- CENTRE NANTES TIERS MONDE :  
9 rue des Hauts-Pavés, dispose d'un  
montage audio-visuel sur le pétrole  
et la faim au Sahel.- CABE [Comité  
d'Accès aux Bords de l'Erdre] Ro-  
bert Chiron, la Vrière, La Chapelle  
sur Erdre, dispose d'un montage sur  
le problème scandaleux des bords de  
l'Erdre. Sur la manif de 70 un film

de 20mn. Une brochure de 120 pages sur  
les luttes menées depuis 6 ans.  
GSED-MFA, 2ème dimanche du mois à 10h.  
Café Modérno, quai Marcel Boissard,  
Trentemoult, Tél. 75.53.83.- CRIN :  
mercredi et vendredi, permanence de  
17h à 19h rue de la Haute-Forêt (der-  
rière le Restau-U.- CAP [Action Pri-  
sonniers], M. Gerin, la Mocquelière,  
44800 St-Herblain.-